



SECTION



SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

(Saint Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques

## Compte-rendu du CSAL du 13 février 2024

début 9h30

Lecture de la déclaration liminaire de FO DGFIP Sarthe

La consommation des fluides relative au logement pour les gardiens concierges (L'électricité, l'eau etc... du logement mis à disposition) seront désormais à la charge des occupants et non plus considérés comme des avantages en nature (au demeurant imposable à l'IR !). La DDFIP a alerté les services SPIB RH sur ce sujet. Les logements ne sont pas toujours bien isolés et en bon état.

Encore des économies sur le dos des salaires les moins élevés.... Il n'y a pas de petites économies pour certains !

### 1. Bilan de la campagne des avis 2023

Peu d'évocation des SGC qui participent aussi à la campagne. D'ailleurs leurs chiffres ne sont pas comptabilisés. Selon l'administration qui minimise leur participation à la campagne, ils n'ont effectué que de l'accueil physique de 1er niveau et n'ont qu'un nombre faible d'appel.

Escroquerie à l'impôt : la gestion des risques de fraude sera gérée localement, malgré la création, qui ne sera effective que dans l'avenir, d'une cellule nationale spécialisée. Il est regrettable de constater que les effectifs ne soient pas octroyés à la DDFIP pour palier les dysfonctionnements nationaux de remboursement à tort. Un loupé informatique comme bien d'autres.

Il est à noter que **les escroqueries** ont plus de retentissement médiatique car il s'agit d'un **délit**, alors que **les tentatives d'escroquerie** sont de l'ordre de la **malice**.

### 2. Budget de la DDFIP : bilan 2023, prévisions 2024.

Evocation des intérêts moratoires du SGC L2MA qui vont impacter le budget de la DDFIP. Les problèmes informatiques de la ville du Mans ont mis en difficulté les services du SGC. Mais nos représentants FO DGFIP 72 ont rappelé que les restructurations / fusion de trésoreries du NRP ont eu pour conséquence de supprimer des agents A, B et C et donc fragiliser les structures. Les problèmes de ces structures finissent toujours par éclabousser sa tête.

Merci le NRP.

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>



## SECTION DE LA SARTHE

Le refus d'aménager un parking à vélo par la mairie de Montval a été l'occasion de constater que ces sujets, concernant des espaces hors périmètre DDFIP (voie publique), exigent un élargissement de la réflexion avec les collectivités locales. Nous ne pouvons pas rester limités à nos propres suggestions en matière de transition écologique si nous souhaitons avancer.

La gestion technique des bâtiments signifie une gestion intelligente des consommations (envisagée en particulier au CDFP de Gaulle). Par exemple, l'augmentation du coût se rapportant aux ascenseurs suite à un changement de prestataire (mises aux normes).

Achat d'un véhicule électrique pour les services des brigades et installation de bornes électriques à Mamers, La Flèche et Le Mans.

Un budget de 30 € par agent est envisagé pour abonder un budget convivialité et participatif dans le cadre environnemental.

### **3. Plan de transition environnementale de la DDFIP 72**

Priorité donnée à la mobilité, premier poste d'émission de gaz à effets de serre. Dans cette perspective, un questionnaire non obligatoire sera proposé aux agents.

Et action envisagée sur le tri sélectif. Objectif de le mettre en place dans les SGC où il est quasi-inexistant.

Même si cette démarche est nécessaire, elle ne doit pas s'inscrire dans une logique d'économie budgétaire, grand dogme de notre administration.

### **4. Questions diverses.**

Organisation de la convention des cadres A au RIMA de Champagné. No comment !

La DGFIP n'a toujours pas communiqué sur le renouvellement des contrats des contractuels. C'est un manque de respect pour tous nos collègues contractuels qui ne peuvent pas se projeter professionnellement. La question sur la cdisation va se poser.... (au bout de 6 ans soit 2 contrats de 3 ans)

Recrutement en cours de 3 contractuels en situation de handicap (2 agents C et 1 agent A)

A propos du 10 mai, des consignes seront adressées aux services avec l'idée de continuité de service.

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>



SECTION  
DE LA  
SARTHE

## Déclaration liminaire CSAL n°3 du 13 février 2024

Monsieur le Président,

Nous ne reviendrons pas sur la mise en place du NRP dénoncée par FO et ses effets néfastes prévisibles .

Vous conviendrez néanmoins qu'il s'agisse de la campagne (IR, GMBI)) ou de la transition environnementale, le NRP ne contribue pas à cette vertu dont notre Directeur Général voudrait se vanter.

Comment alors, comprendre le silence de la DDFIP 72 sur les problèmes rencontrés sur GMBI alors que d'aveu même de notre DG par intérim « la campagne déclarative GMBI, a été difficile, en net retrait par rapport à nos standard...saturation de nos canaux d'accueil et ..services rendu en deçà de la pratique habituelle à la DGFIP...les outils informatiques se sont révélés insuffisamment aboutis et ont pénalisés les travaux des services ».

Plus encore, vous admettez dans le bilan que le public vient en nombre à l'accueil et que le besoin de proximité est indéniable. Plus de pédagogie ne fera pas de mal mais le remède à ses limites.

Et que dire du plan de transition environnementale qui tend à limiter les locaux à chauffer, les espaces de travail, et les déplacements des agents publics par le télétravail, fermeture et regroupement de services. Alors que dans le même temps, on assiste à une augmentation des contraintes de transport pour les contribuables et une présence accrue devant leurs écrans (pollution électronique non visible mais très importante).

Le plan de transition environnementale n'est-il pas un nouveau moyen justifiant les économies budgétaires au détriment du travail ?

Là encore, plus de pédagogie pour faire entrer les consciences dans le programme. Mais jusqu'où ?  
C'est mieux que de rien faire mais brasser de l'air n'est-il pas l'objet d'une pompe à chaleur.

Le bilan est là. On peut dire tout des chiffres , il suffit simplement de pointer son objectif.

Au final beaucoup de changement mais pour quoi faire ? C'est un EPR acronyme de « Et Puis Rien ! » ou « «En Pire Reconstruction »

Une proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale le 30 novembre 2023 porte sur la réouverture des accueils physiques dans les services publics. En effet, il a été rappelé que la numérisation des services publics conduisait à des ruptures d'accès aux droits pour une partie des usagers.

Cette démarche répond-elle à la suppression de 1109 Trésoreries Municipales et à la division par 4 des Trésoreries Hospitalières , au nom du délirant Nouveau Réseau de Proximité qui n'est ni nouveau, ni un réseau et encore moins de proximité ? Aux dires de monsieur Macron, c'est non, dès lors qu'il s'est exprimé clairement de la façon suivante le 16 janvier 2024 « lors de mon 1<sup>er</sup> quinquennat, nous avons beaucoup fait : on a recréé des Préfectures, on a réouvert des trésoreries sur le terrain »....

En même temps on ne peut pas tout savoir .....et que la genèse du NRP c'est décembre 2018.

Vos représentants en CSAL :

Jean-Yves PERDRIAU, PCE Le Mans

Anne PUJOL , SGC L2MA Le Mans

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>